

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2021

Présents :

M. Jean-Claude VILLEMMAIN
M. Jean-Pierre BOSINO (ne prend pas part au vote à la délibération n°21C203)
M. Gérard WEYN
M. Frédéric BESSET
M. Jean-Michel ROBERT
M. Michel BLARY
M. Raymond GALLIEGUE
M. Hervé LEFEZ
M. Jean-François DARDENNE
Mme Catherine DAILLY (ne prend pas part au vote à la délibération n°21C203)
Mme Sophie LEHNER
M. Hervé ROBERTI
M. Emmanuel PERRIN
M. Karim BOUKHACHBA
Mme Najat MOUSSATEN (absente de la délibération n°21C192 à la délibération n°21C193A - présente de la délibération n°21C193B à la délibération n°21C219)

Mme Döndü ALKAYA
Mme Loubina FAZAL
Mme Fabienne LAMBRE
Mme Bérénice TALL
M. Ahmet BULUT
M. Ammar KHOULA
M. Hicham BOULHAMANE
M. Azide RAZACK
M. Rémy RUFFAULT
Mme Brigitte LOBGEOS
Mme Patricia RICHARD
M. Didier CARON
M. Michel DUPLESSI
M. Loïc PEN
Mme Agnès PELFORT
Mme Isabelle ROSE MASSEIN
Mme Florence BOQUET
M. Jean-Pierre DEVOS

Représentés :

Mme Marine FILIPIDIS donne pouvoir à M. Jean-Claude VILLEMMAIN
Mme Badia ZRARI donne pouvoir à M. Jean-François DARDENNE
M. Alexandre OUIZILLE donne pouvoir à M. Gérard WEYN
M. Fabrice MARTIN donne pouvoir à M. Karim BOUKHACHBA
M. Thierry BROCHOT donne pouvoir à M. Emmanuel PERRIN
Mme Catherine MEUNIER donne pouvoir à Mme Sophie LEHNER
M. Cédric LEMAIRE donne pouvoir à Mme Bérénice TALL
Mme Caroline JACQUEMART donne pouvoir à M. Hicham BOULHAMANE
M. Olivier CARRE donne pouvoir à M. Hervé ROBERTI
M. Laurent TARASSI donne pouvoir à Mme Agnès PELFORT

Absents excusés :

M. Johann LUCAS
M. Michaël SERTAIN
Mme Céline LESCAUX
M. Abdelkrim KORDJANI
Mme Valérie LEFEVRE

Mme Ginette DECOURTRAY
Mme Gillian ROUX
Mme Caroline BREBANT

SOMMAIRE

21C192 – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	3
21C193A – RENOUELEMENT DE MEMBRES DU BUREAU.....	3
21C193B – RENOUELEMENT DE MEMBRES DU BUREAU	3
21C194 – SYNDICAT MIXTE DU PARC ALATA - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20C096 DU 12 JUILLET 2020	3
21C195 – ADICO - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20C115 DU 12 JUILLET 2020	3
21C196 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20C111 DU 12 JUILLET 2020.....	3
21C197 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES ET MODALITES D'ELECTION.....	4
21C198 – DECISIONS DU BUREAU	4
21C199 – DECISIONS DU PRESIDENT.....	4
21C200 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.....	4
21C201 – CONVENTION DE PILOTAGE DU PLAN DE FORMATION INTERCOMMUNAL.....	4
21C202 – PARTICIPATION AU SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SIMI) - CONVENTION AVEC LA REGION HAUTS-DE- FRANCE	5
21C203 – OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DETAIL EN 2022	5
21C204 – HABITAT : MODIFICATION - AIDES A L'ACCESSION SOCIALE.....	5
21C205 – RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC TRANSPORTS URBAINS - ANNEE 2020.....	5
21C206 – DSP MOBILITES - RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2020.....	5
21C207 – CONVENTION ACSO/PIMMS - AVENANT N°1.....	5
21C208 – SERVICE DE LOCATION DE VELOS AXO - PREMIER BILAN, PERSPECTIVES ET DEMANDE DE SUBVENTION SMTCO.....	6
21C209 – PROGRAMME D'ACTION FONCIERE (PAF) : ACQUISITION AUPRES DE L'EPFLO DES TERRAINS ACQUIS ET PORTES POUR LES OPERATION D'AMENAGEMENT 6 (QUAI D'AVALE) ET 7 (PLACE JEAN ANCIANT) DE LA ZAC DE GOURNAY.....	6
21C210 – ZAC GOURNAY LES USINES – ILOT OA 6/7 : SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE PORTANT SUR UN ENSEMBLE DE PARCELLES SISES RUE JEAN JAURES, RUE DU PORT ET QUAI D'AVALE A CREIL POUR LA REALISATION D'UNE OPERATION IMMOBILIERE AU PROFIT DE LA SOCIETE NEXITY	6
21C211 – CHARTE D'UTILISATION DU SIG COMMUNAUTAIRE	7
21C212 – PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (PTLCD)	7
21C213 – SIGNATURE DU PROTOCOLE REACTUALISE RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT ET AU SUIVI DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES.....	7
21C214 – PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT VAAST LES MELLO	7
21C215 – ADHESION A L'ADOPTA – ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT OPERATIONNEL ET LA PROMOTION DES TECHNIQUES ALTERNATIVES EN MATIERE D'EAUX PLUVIALES	7

21C216 – RAPPORT ANNUEL 2020 COLLECTE DES DECHETS MENAGERS.....	8
21C217 – CONVENTION DE GESTION DE L'ENLEVEMENT ET DU TRAITEMENT DES DEPOTS SAUVAGES8	
21C218 – CONVENTION DANS LE CADRE DES ESCALES ENTRE LA VILLE DE CREIL ET L'ACSO- INTERVENTION D'UN REGISSEUR GENERAL.....	8
21C219 – BILAN CLEA 2020-21 ET APPEL A PROJET 2021-22.....	8

21C192 – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'acter l'installation de Monsieur Ammar KHOULA en tant que conseiller communautaire de l'ACSO pour la commune de Creil.

21C193A – ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Madame Sophie LEHNER obtenant la majorité absolue est proclamée 11^{ème} vice-présidente.

21C193B – ELECTION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DELEGUE

Madame Bérénice TALL obtenant la majorité absolue est proclamée 1^{ère} conseillère communautaire déléguée.

21C194 – SYNDICAT MIXTE DU PARC ALATA - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20C096 DU 12 JUILLET 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Claude CABARET par Madame Bérénice TALL, en tant que déléguée titulaire au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Alata.
- De désigner Madame Sophie LEHNER en tant que déléguée suppléante au sein de cette même instance.

21C195 – ADICO - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20C115 DU 12 JUILLET 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Claude CABARET par Monsieur Alexandre OUIZILLE, en tant que délégué titulaire au sein de l'assemblée générale de l'ADICO.

21C196 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20C111 DU 12 JUILLET 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Claude CABARET par Monsieur Hervé LEFEZ, en tant que membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

21C197 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES ET MODALITES D'ELECTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- de valider les modalités de dépôt de listes d'élection de la commission d'appel d'offres telles que mentionnées ci-dessus.

21C198 – DECISIONS DU BUREAU

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- d'entériner lesdites décisions.

21C199 – DECISIONS DU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- d'entériner lesdites décisions.

21C200 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'approuver les modifications du tableau des effectifs selon les dispositions suivantes :

Modification de poste	Situation antérieure			Situation après délibération		
	Cat	Grade(s)	Recrutement par voie contractuelle	Cat	Grade(s)	Recrutement par voie contractuelle
Assistante Ressources Humaines	C	Adjoint administratif	OUI sur le fondement de l'art.3-2 de la loi n°84-53	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe Adjoint administratif	OUI sur le fondement de l'art.3-3-2° de la loi n°84-53
Chauffeur de Collecte des déchets	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	NON	C	Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique	OUI sur le fondement de l'art.3-3-2° de la loi n°84-53

21C201 – CONVENTION DE PILOTAGE DU PLAN DE FORMATION INTERCOMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'adopter le contenu des conventions de pilotage et de coordination du plan de formation intercommunal avec les communes qui y adhèrent telles que présentées en annexes 1 et 2,
- D'autoriser le président à signer lesdites conventions et tout document s'y rapportant.

21C202 – PARTICIPATION AU SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SIMI) - CONVENTION AVEC LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'approuver les termes de la convention de partenariat relative à la participation au pavillon régional Hauts-de-France lors du salon SIMI 2021 (présentée en annexe 1).
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

21C203 – OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DETAIL EN 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité avec 39 voix pour, 2 abstentions et 2 ne prenant pas part au vote, DECIDE :

- d'émettre un avis conforme aux propositions de Messieurs les Maires de Creil, Nogent-sur-Oise et Saint Maximin concernant l'ouverture dominicale des commerces de détail de leur commune.

21C204 – HABITAT : MODIFICATION - AIDES A L'ACCESSION SOCIALE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De modifier la délibération prise le Conseil Communautaire en date du 24 juin 2021 afin de la faire correspondre au règlement des aides sur la partie versement à l'opérateur et non pas à l'acquéreur.

21C205 – RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC TRANSPORTS URBAINS - ANNEE 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'entériner le rapport du Président sur le prix et la qualité de service « transports urbains » pour l'exercice 2020.

21C206 – DSP MOBILITES - RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De prendre acte du rapport du délégataire de transport urbain pour l'année 2020.

21C207 – CONVENTION ACSO/PIMMS - AVENANT N°1

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De valider l'avenant n°01 à la convention de partenariat ACSO/PIMMS du Bassin Creillois.
- D'autoriser le Président à signer tout document y afférant.

21C208 – SERVICE DE LOCATION DE VELOS AXO - PREMIER BILAN, PERSPECTIVES ET DEMANDE DE SUBVENTION SMTCO

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'ouvrir le service de location de vélos AXO aux :
 - * actifs travaillant sur le territoire de l'ACSO ;
 - * étudiants inscrits dans un établissement universitaire de l'ACSO ;
 - * entreprises, administrations et associations présents sur le territoire de l'ACSO.
- De déposer un dossier de subvention auprès du SMTCO relatif au coût de fonctionnement annuel du service de location de vélos AXO.
- D'autoriser le Président à signer tout document afférant à ce sujet.

21C209 – PROGRAMME D'ACTION FONCIERE (PAF) : ACQUISITION AUPRES DE L'EPFLO DES TERRAINS ACQUIS ET PORTES POUR LES OPERATION D'AMENAGEMENT 6 (QUAI D'AVAL) ET 7 (PLACE JEAN ANCIANT) DE LA ZAC DE GOURNAY

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'acquérir auprès de l'EPFLO les biens inclus dans les opérations d'aménagement 6 et 7 de la ZAC de Gournay à savoir :
 - OA 6 : les parcelles AE 30, 44, 45, 58, 240, 250, 252 et 262, situées quai d'aval à Creil pour une surface totale de 1 877 m² au prix de **374 868, 64 € TTC** hors frais de notaire (trois cent soixante-quatorze mille huit cent soixante-huit euros et soixante-quatre centimes), auquel s'ajoutent les frais de portage d'un montant de **17 493, 87 € TTC** (dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-treize euros et quatre-vingt-sept centimes),
 - OA 7 : les parcelles AE 265 et 266, situées 101, rue Jean Jaurès à Creil pour une surface totale de 2 134 m² au prix de **1 993,65 € TTC** hors frais de notaire (mille neuf cent quatre-vingt-treize euros et soixante-cinq centimes) auquel s'ajoutent les frais de portage d'un montant de **93,05 € TTC** (quatre-vingt-treize euros et cinq centimes),
- D'autoriser Monsieur le Président ou les représentants qu'il désignerait expressément, à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération et notamment à signer tous documents et actes nécessaires à cette acquisition.
- De préciser que les biens de l'opération d'aménagement OA 7 entreront dans le domaine public de la communauté d'agglomération et que les biens de l'opération d'aménagement OA 6 entreront dans le domaine privé de la communauté d'agglomération,
- De dire que les frais d'actes seront à la charge de l'ACSO,
- D'imputer la dépense correspondante aux comptes prévus à cet effet sur le budget.

21C210 – ZAC GOURNAY LES USINES – ILOT OA 6/7 : SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE PORTANT SUR UN ENSEMBLE DE PARCELLES SISES RUE JEAN JAURES, RUE DU PORT ET QUAI D'AVAL A CREIL POUR LA REALISATION D'UNE OPERATION IMMOBILIERE AU PROFIT DE LA SOCIETE NEXITY

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'approuver la cession des parcelles cadastrées section AE n°40, 41, 43, 44, 45 et 250, sises rue Jean Jaurès, rue du Port et quai d'Aval d'une superficie d'environ 3 825 m², à la société NEXITY, ou à toute société qui s'y substituera.
- De dire que cette cession est consentie au prix de 1 039 590 € HT (un million trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix euros hors taxe).
- D'autoriser le Président à signer l'acte authentique de vente.

- D'imputer la recette correspondante aux comptes prévus à cet effet sur le budget.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécourse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

21C211 – CHARTE D'UTILISATION DU SIG COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'approuver la charte d'utilisation du SIG communautaire, ci-annexée.

21C212 – PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (PTLCD)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'approuver le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations ci-annexé,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations et tout document afférent à ce dossier.

21C213 – SIGNATURE DU PROTOCOLE REACTUALISE RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT ET AU SUIVI DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer le protocole réactualisé relatif à l'accompagnement et au suivi des victimes de violences conjugales et tout document afférent.

21C214 – PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT VAAST LES MELLO

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- d'autoriser le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens du service de l'assainissement de la commune de Saint Vaast lès Mello.

21C215 – ADHESION A L'ADOPTA – ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT OPERATIONNEL ET LA PROMOTION DES TECHNIQUES ALTERNATIVES EN MATIERE D'EAUX PLUVIALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- d'approuver l'adhésion de l'ACSO à l'ADOPTA.
- d'autoriser le paiement annuel de la cotisation et d'inscrire les crédits correspondants au budget principal.
- de désigner M. Jean-Michel ROBERT comme le représentant légal de l'ACSO à l'ADOPTA.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

21C216 – RAPPORT ANNUEL 2020 COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De prendre acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité de l'élimination des déchets joint en annexe.

21C217 – CONVENTION DE GESTION DE L'ENLEVEMENT ET DU TRAITEMENT DES DEPOTS SAUVAGES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- d'approuver la convention de gestion d'enlèvement et de traitement des dépôts sauvages.
- d'autoriser le Président à la signer ainsi que tous les documents y afférent.

21C218 – CONVENTION DANS LE CADRE DES ESCALES ENTRE LA VILLE DE CREIL ET L'ACSO-INTERVENTION D'UN REGISSEUR GENERAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer la convention jointe en annexe.

21C219 – BILAN CLEA 2020-21 ET APPEL A PROJET 2021-22

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, DECIDE :

- De valider le projet de convention de moyens avec la DRAC et la DSDEN.
- De valider les conventions avec chaque partenaire culturel permettant la délivrance de la subvention liée aux projets CLEA.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer lesdites conventions.